

jeudi 13 Avril 2023 - n°385

Institutions - Faites confiance aux élus locaux !

Numérique - 1ère édition des Trophées SIIViM de l'Innovation des Territoires Médiants : à vos candidatures !

Sécurité-prévention - Polices Municipales : Villes de France réactualise son panorama

Environnement - Consultation du Sénat sur le bâti scolaire et la transition écologique

Numérique - Candidatures d'acteurs locaux pour le Google Impact Challenge

Energie - Lancement du CNR Mix énergétique

Finances - Taxe GEMAPI, une ressource en croissance pour les collectivités

Attractivité - La Fondation FDJ fête ses 30 ans d'engagement en faveur de l'égalité des chances

Agenda - Notez bien !

INSTITUTIONS



Faites confiance aux élus locaux !

Elisabeth Borne a reçu aujourd'hui les représentants des associations d'élus locaux pour évoquer la situation des territoires et l'Agenda du Gouvernement concernant les Collectivités Locales.

Gil Avérous, Président de *Villes de France*, a salué la volonté de concertation du Gouvernement et le lancement de l'Agenda Territorial qui permettra de travailler ensemble sur de nombreux sujets comme le statut de l'élu, la transition

écologique, les mobilités, l'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ou la décentralisation du logement. Il a néanmoins appelé à une meilleure lisibilité et organisation des différentes réunions de concertation qui se tiennent en ce moment pour qu'elles soient opérationnelles.

Le Président de *Villes de France* a expliqué que les Français connaissent des difficultés importantes, liées au recul du pouvoir d'achat, à l'accès aux soins, à la fragilité du commerce de cœur de ville ou encore à l'accès aux services publics, notamment à cause de la dématérialisation qui exclut une partie de la population peu ou pas à l'aise avec l'outil informatique.

Nos collectivités sont également frappées par l'inflation et les budgets sont particulièrement contraints entre réduction des dépenses et impératif de maintenir des services publics de qualité et d'investir, notamment pour réduire la consommation d'énergie. Pour *Villes de France*, il faut changer de méthode et faire véritablement confiance aux élus pour mettre en place les politiques publiques.

Dans nos villes et nos territoires, les élus locaux portent déjà nombre de ces politiques avec succès au plus près des habitants. L'exemple du Programme "Action Cœur de Ville" où l'État travaille avec les Maires, qui pilotent des plans d'action de redynamisation du commerce de centre-ville déclinés localement, en est le meilleur témoin. Il faut s'appuyer ainsi sur eux et créer un partenariat pragmatique pour mettre en place les orientations nouvelles décidées par le Gouvernement.

Pour ce faire, les élus des villes de France demandent la définition d'une stratégie des politiques publiques claire, une véritable autonomie financière, un financement assuré des projets sur plusieurs années, un renforcement du couple « Maire – Préfet », avec un Préfet qui sera un interlocuteur de proximité qui pourra engager la parole de l'État et aura donc autorité sur les différentes agences de l'État.

Laissons les Maires et les Présidents d'agglomération animer leur politique locale au plus près de leurs habitants par la différenciation et l'expérimentation pour répondre aux besoins de leurs territoires. Ils pourront ainsi relever, en poursuivant la mise en place de solutions locales, les défis qui se présentent à notre pays comme la transition écologique, l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers politiques de la ville ou la ré-industrialisation, qui passera nécessairement par les villes moyennes et leurs agglomérations.

[Télécharger le Communiqué de presse](#)

NUMÉRIQUE



1ère édition des Trophées SIIViM de l'Innovation des Territoires Médiains : à vos candidatures !

Les Trophées SIIViM de l'Innovation des Territoires Médiains récompensent les plus belles stratégies d'innovations locales des collectivités françaises, communes, groupements de communes, structures intercommunales de 10 000 à 100 000 habitants. Faites connaître votre engagement et la volonté qui vous anime pour assurer la transformation numérique, en participant à ce rendez-vous

des « *territoires intelligents* ».

Les prix seront décernés par catégorie :

- Collectivités territoriales & EPCI de 10 000 à 50 000 habitants ;
- Collectivités territoriales & EPCI de 50 001 à 100 000 habitants ;
- Collectivités territoriales étrangères.

Le concours récompensera des projets et/ou solutions innovantes qui s'inscrivent dans la transformation énergétique et dans la valorisation du territoire en lien avec les thématiques traitées lors du SIIViM 2023 : Mobilités douces et propres, Réindustrialisation des territoires médiains, Enjeux de l'eau, Data efficiente, Cybersécurité du bâtiment, Numérique responsable, Economie circulaire, Traitement des déchets, Attractivité des cœurs de ville, Santé, Inclusion numérique. La cérémonie officielle de remise des prix se tiendra à Nevers le 25 octobre 2023 à l'occasion de l'ouverture du SIIViM 2023.

[Candidater](#)

SÉCURITÉ-PRÉVENTION



Polices Municipales : Villes de France réactualise son panorama

Face aux attentes des habitants des villes moyennes en matière de sécurité et de tranquillité publique, *Villes de France* a décidé de réactualiser son enquête, « *Panorama des polices municipales des Villes de France* » auprès de ses adhérents.

Cinq précédentes éditions ont permis depuis plus de 10 ans de constater les profondes évolutions qui affectent ce service public local, notamment vis-à-vis de l'armement légal ou encore de la vidéo-protection. Les résultats globaux seront dévoilés d'ici la fin de ce semestre.

ENVIRONNEMENT



Consultation du Sénat sur le bâti scolaire et la transition écologique

La mission sénatoriale d'information sur "*Le bâti scolaire à l'épreuve de la transition écologique*" a lancé une consultation à l'attention des élus locaux qui ont jusqu'au 28 avril pour participer. Les écoles, collèges et lycées représentent environ 140 millions de mètres carrés : la moitié des bâtiments publics des collectivités territoriales. Les périodes de forte chaleur que nous connaissons

désormais dès le mois de juin et l'explosion du coût de l'énergie soulignent l'urgence d'une réflexion sur les conséquences de la transition écologique pour les bâtiments scolaires. Quels sont, pour les collectivités territoriales, les enjeux et les défis de la rénovation du bâti scolaire ? Les élus sont-ils bien accompagnés dans leurs projets de réhabilitation ou de construction ?

[Accéder à la consultation en ligne ouverte jusqu'au vendredi 28 avril 2023](#)

NUMÉRIQUE

Google.org
Impact Challenge



Candidatures d'acteurs locaux pour le Google Impact Challenge

Cet appel à projets est à destination des structures de l'ESS répondant, par l'innovation, à des problématiques d'inclusion économique et de transition écologique dans les territoires. Certains projets sélectionnés pourront bénéficier de l'accompagnement d'une équipe de spécialistes Google jusqu'à six mois à temps plein grâce au programme de mécénat de compétences " *Google Fellowship* ", en plus d'un soutien financier pouvant aller jusqu'à 3 millions d'euros. Les associations, institutions académiques, instituts de recherche et entreprises à mission ont jusqu'au 12 mai pour candidater ! Sous le haut parrainage de la Secrétaire d'Etat Marlène Schiappa, les projets seront soumis à un jury dont est membre Denis Thuriot, maire de Nevers qui est par ailleurs élu référent au numérique de *Villes de France*.

[Toutes les informations](#)

ENERGIE



Lancement du CNR Mix énergétique

Villes de France était présente au lancement de l'atelier « *Mix énergétique* » du CNR « *Climat et Biodiversité* » (Conseil national de la refondation), présidé par la Ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher, en présence de François Bayrou, Secrétaire Général du CNR. La séquence a permis des présentations par la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), par RTE sur les différents scénarios énergétiques et par Negawatt sur la sobriété énergétique, qui représentera les 2/5ème du potentiel de baisse de la demande énergétique. La présentation RTE a rappelé que le scénario « *réindustrialisation profonde* » suppose l'ouverture de 14 centrales EPR 2 et que l'ensemble des scénarios implique un développement conséquent des énergies renouvelables. Enfin, les garants de la Commission nationale du Débat Public ont présenté les conclusions de la concertation « *Notre avenir énergétique se décide maintenant* ». Il a été rappelé que l'atteinte à la neutralité carbone en 2050 implique une réduction des consommations énergétiques totales de 40 à 50%. *Villes de France* défend un mix énergétique diversifié et un soutien renforcé aux réseaux de chaleur. Les enjeux de la priorisation des investissements, de la biomasse et des changements de comportement ont été débattus.

[Accéder aux conclusions de la concertation du CNDP](#)

FINANCES



Taxe GEMAPI, une ressource en croissance pour les collectivités

Le service statistique ministériel de la DGCL vient de réaliser une étude (BIS n°174) intitulée « *la taxe GEMAPI : une ressource en croissance pour les collectivités* ».

Ce document explique que la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une taxe facultative levée par les EPCI

à fiscalité propre ayant permis aux collectivités locales de percevoir 274,9 millions d'euros en 2021, soit 7,5 euros par habitant assujetti.

Son produit augmente sensiblement depuis son instauration : il a été multiplié par 11 entre 2017 et 2021 et a augmenté de 35 % entre 2020 et 2021.

La progression de la taxe GEMAPI depuis 2017 s'explique à la fois, par le nombre toujours croissant d'EPCI à fiscalité propre la mettant en œuvre, et par le prélèvement d'un produit moyen par habitant de plus en plus élevé dans ces EPCI.

Toutefois, cet outil de financement conserve encore un potentiel de développement puisqu'en 2021, près de la moitié des groupements à fiscalité propre ne la prélève toujours pas, et ceux qui la prélèvent n'atteignent pas le plafond réglementaire de 40 euros par habitant.

[Consulter l'étude BIS 174](#)

ATTRACTIVITÉ

La Fondation FDJ fête ses 30 ans d'engagement en faveur de l'égalité des chances



La Fondation d'entreprise FDJ vient de célébrer ses trente années d'engagement dans la solidarité, en annonçant les sept lauréats de son dernier appel à grands projets, pour un montant global de 5 millions d'euros. Ceux-ci seront accompagnés pendant trois ans par la Fondation. Pour ses 30 ans, l'augmentation de près de 30 % de son budget, qui est désormais de 25 millions

d'euros pour le quinquennat 2023-2027, va permettre d'amplifier le soutien aux associations qui œuvrent au quotidien en faveur des plus fragiles.

Pour 2023, les sept lauréats sont :

- « 1001 Mots » qui a pour mission de prévenir le décrochage scolaire avant l'école en accompagnant les parents en situation de vulnérabilité ;
- « France Parrainage » qui développe le parrainage de proximité et des actions de soutien à la parentalité ;
- « Duo for a job » qui est un programme de mentorat intergénérationnel permettant à un jeune réfugié ou issu de l'immigration d'être accompagné dans sa recherche d'emploi par un mentor de plus de 50 ans ;
- « Ares » qui est un acteur de l'insertion par l'activité économique en Ile-de-France, avec pour vocation de favoriser l'insertion de personnes en grande exclusion ;
- « La Fédération Française du Sport Adapté » qui a pour objectif de permettre à toute personne en situation de handicap mental, psychique, ou présentant des troubles du spectre autistique, de pratiquer la discipline sportive de son choix ;
- L'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » qui est ouverte à toute personne vivant sur le territoire depuis plus de 6 mois et au chômage depuis 1 an ;
- « Rêv'Elles » qui a pour mission de répondre au manque de perspectives de carrières des jeunes femmes issues des quartiers populaires.

Trente ans d'engagement

L'action de la Fondation FDJ s'inscrit dans la droite ligne de l'œuvre des Gueules Cassées, fondateurs de La Loterie nationale dont le groupe FDJ est l'héritier. A sa création, la Fondation FDJ s'est engagée sur le terrain du mécénat sportif solidaire, avant d'élargir, en 2018, son champ d'action à l'égalité des chances.

La Fondation FDJ soutient, aujourd'hui, des projets d'intérêt général destinés aux personnes en difficulté (précarité économique, sociale et culturelle, handicap...). Elle s'attache notamment à accompagner des projets innovants pour l'éducation et l'inclusion dans la société, dans une dynamique de co-construction avec les associations.

L'action de la Fondation d'entreprise FDJ et les solutions qu'elle contribue à mettre en œuvre ont fait l'objet d'une évaluation de manière à mesurer le plus finement possible leur impact social. Ainsi, selon une étude EY, pour 1 euro de soutien aux associations par la Fondation FDJ, la valeur sociale créée s'élève à 3,4 euros.

AGENDA



Notez bien !

SAVE THE DATE
Congrès de Villes de France, jeudi 6 et vendredi 7 juillet 2023, Le Creusot
« Les Villes de France, territoires d'attractivité : Quels leviers pour la réindustrialisation ? »

Mardi 23 mai

- 10h00-12h00 Conférence Orange Cyberdéfense « Cybersécurité des collectivités, socle des territoires intelligents et durables »

Paris

[Télécharger l'invitation](#)

- ANCT Tour

Paris

FORMATIONS VILLES DE FRANCE :

Jeudi 11 mai 2023

Europe : comment mobiliser les programmes intracommunautaires ?

Jeudi 8 juin 2023

Santé et offre de soins dans les territoires
Visioconférence

Télécharger le bulletin réponse des formations

19-20 septembre 2023

Innopolis Expo
Paris

25-27 octobre 2023

Sommet international de l'Innovation dans les Villes Médiannes (SIIVIM)
Nevers

Edité par Villes de France
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
<http://www.villesdefrance.fr>
© O.U. © Fotolia

Directeur de la publication
Gil Avérous
Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala
Rédaction
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur
Urban, Anaëlle Chouillard
Secrétariat
Anissa Ghaidi